

ESSAI HISTORIQUE
SUR LA
SOUVERAINETÉ DE LYON
ET
DU LYONNAIS,
ET SUR LA PRÉTENDUE CESSION DE CETTE CITÉ,
COMME
DOT DE MATHILDE,
Fille de Louis IV, dit d'Outre-Mer, roi des Français.

C'est une opinion généralement répandue parmi les historiens modernes que la cité de Lyon et le Lyonnais ont été détachés du royaume de France occidentale, pour en composer la dot de *Mathilde*, sœur de *Lothaire II*, lorsqu'elle épousa *Conrad le Pacifique*, roi des Deux-Bourgognes. Cette opinion paraît s'être formée d'après un passage de la chronique de Verdun, de *Hugues*, abbé de Flavigny, écrivain du XII^e siècle, qui n'a fait qu'abrégé la chronique de *Frodoard*, auteur contemporain du X^e siècle. Ce dernier ne parle point de cette cession de Lyon, ce qui affaiblit essentiellement la confiance qu'on pourrait avoir dans son abrégé.